

Nice, le 8 Juillet 2021



Sections des Alpes Maritimes et du Var

à Monsieur le Recteur de l'Académie de Nice  
53 Avenue Cap de Croix  
06 181 Nice

Objet : recrutement sur la liste complémentaire du CRPE 2021

Monsieur le Recteur de l'Académie de Nice,

Après une année scolaire particulièrement éprouvante à laquelle se sont ajoutées les difficultés liées aux moyens de remplacement, nous tenions à vous interpeller sur le recrutement des candidat.es au CRPE inscrit.es sur liste complémentaire.

Pour notre organisation syndicale, le choix de l'embauche de contractuels ne doit pas être la règle.

Pour la rentrée 2021, notre académie devrait accuser un déficit d'enseignant-es du premier degré.

Le recours à la contractualisation alors que 30 candidats au CRPE sont sur liste complémentaire n'est pas justifié.

Comme cela a été fait par le passé dans notre académie, nous demandons que le recours à la liste complémentaire soit possible dès nécessaire et en cours d'année pour combler les vacances de postes.

En poste à temps plein pour l'année 2021-2022, ces candidat-es effectueraient leur année de stagiaire à la rentrée 2022. Cette solution permettrait d'éviter le recours massif à la contractualisation dans l'Académie et assurerait un véritable statut aux personnes recrutées et des perspectives de formation.

Nous vous demandons donc de très rapidement faire un inventaire des besoins de chaque département et d'y répondre par le recrutement sur la liste complémentaire.

Nous n'accepterons pas que les écoles, les élèves et les collègues soient à nouveau mis en difficultés cette année par un manque de professeurs des écoles, alors que des possibilités concrètes de recrutement existent.

Soyez assurés, Monsieur le Recteur, de notre attachement au Service Public d'Éducation et au dialogue social.

Gilles JEAN  
Secrétaire départemental  
du SNUipp-FSU 06

Clément KERIEN  
Secrétaire départemental  
du SNUipp-FSU 83

*Copies aux Dasen des deux départements.*